



QUELS SONT LES IMPACTS DE LA TAXONOMIE EUROPÉENNE POUR UNE ÉCONOMIE PLUS VERTE ?

UN PEU DE CONTEXTE

L

a taxonomie européenne est un système de classification des activités économiques qui a été élaboré par la Commission Européenne pour aider à orienter les investissements vers des activités durables. Elle a été créée pour répondre à l'objectif de l'Union Européenne de devenir une économie neutre en carbone d'ici 2050 et de promouvoir une croissance économique durable. Elle permet l'évaluation de la durabilité de 90 activités économiques, représentant plus de 93 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'Union Européenne.

6 OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

La taxonomie a identifié six objectifs environnementaux. Ils reflètent les principaux défis environnementaux auxquels l'Union Européenne est confrontée :

1. L'atténuation du changement climatique,
2. L'adaptation au changement climatique,
3. La protection de l'eau et des ressources marines,
4. La prévention et la réduction de la pollution,
5. La transition vers une économie circulaire,
6. La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

SEUIL DE PERFORMANCE

La taxonomie fournit des critères spécifiques pour chaque objectif environnemental. Ces critères sont utilisés comme des seuils de performance qui sont définis pour chaque activité économique et pour chaque objectif environnemental. Ils sont basés sur des données scientifiques et des critères techniques spécifiques.

Pour qu'une activité économique soit évaluée comme durable, elle doit contribuer de manière substantielle à au moins un de ces 6 objectifs en respectant les seuils de performance de chaque objectif, tout en même temps de ne pas causer des impacts négatifs pour le reste des objectifs.

CALENDRIER

Depuis le 1er janvier 2022, les institutions financières de l'UE sont tenues de divulguer la part de leurs investissements qui sont alignés sur les critères de la taxonomie. À partir de 2023, les institutions financières devront également indiquer la part de leurs investissements qui sont considérés comme "transitionnels", c'est-à-dire qui sont en cours de mise en conformité avec les critères de la taxonomie. A partir de 2024, entrée en vigueur de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) qui va progressivement étendre les obligations de reporting extra-financier à 50000 entreprises d'ici à 2028.

IMPACTS POSITIFS VS POINTS À SURVEILLER

La taxonomie peut apporter plusieurs contributions importantes pour la transition vers une économie plus verte. Elle fournit d'abord des orientations claires sur ce qui constitue une activité économique durable et aide à définir ceux qui peuvent contribuer à atteindre les objectifs environnementaux de l'UE. Elle harmonise les règles et les réglementations environnementales à travers l'UE, en créant des critères communs pour déterminer la durabilité des activités économiques. Elle aide les investisseurs à cibler leurs investissements responsables de manière plus efficace, permettant à mobiliser davantage de financements pour les objectifs spécifiques. Par exemple, un rapport de Bloomberg NEF a déclaré que l'Europe était la première région pour les investissements dans les énergies renouvelables en 2020 en attirant environ 166 milliards de dollars d'investissements, ce qui représente 43 % des investissements mondiaux dans le secteur.

La taxonomie encourage l'innovation dans les technologies et les pratiques durables, car elle offre un cadre de référence quantitatif et qualitatif pour définir les critères de durabilité. Par exemple, dans le secteur de l'énergie, tous les leaders du secteur ont participé aux projets de CCS (Carbon capture and storage), qui visent à capter les émissions de CO₂ de divers procédés industriels et les stocker sous terre. À l'instar de Northern Lights, qui est un projet collaboré par Equinor, Shell et Total. La première phase du projet sera achevée mi-2024 avec une capacité de stocker pouvant atteindre 1,5 million de tonnes de CO₂ par an.³

Bien que la taxonomie ait pour objectif de promouvoir la durabilité des activités économiques en Europe, elle soulève également des critiques par sa complexité et l'existence de biais sectoriels. Elle est susceptible aussi d'accroître la concurrence déloyale.

En effet, sa mise en œuvre peut être complexe et coûteuse pour les entreprises, notamment pour les PME qui n'ont pas les mêmes ressources que les grandes entreprises pour se conformer aux exigences de la taxonomie. Les critères pour déterminer l'éligibilité d'une activité peuvent introduire des biais sectoriels. Comme illustration, l'un des critères pour qualifier une source de production d'énergie durable est que son intensité carbone ne doit pas dépasser 100gCO₂/kWh. Cependant, le gaz naturel est intégré dans la taxonomie bien que son intensité carbone est de 418gCO₂/kWh, bien au-dessus du seuil fixé. Son intégration dans la taxonomie en tant qu'activité de transition a été critiquée par de nombreux acteurs comme risquant de nuire à la réputation de la taxonomie. ⁴Elle peut également entraîner une concurrence déloyale si les entreprises situées en dehors de l'Union Européenne ne sont pas soumises aux mêmes exigences environnementales que les entreprises européennes.

En résumé, la taxonomie européenne peut contribuer à orienter les investissements vers une économie plus verte, stimuler l'innovation, renforcer la cohérence réglementaire et améliorer la transparence environnementale des entreprises. Cependant, elle est susceptible d'évoluer au fil du temps pour prendre en compte les commentaires des parties prenantes.



Jelsy-Jingqing CHENG
Risk Analyst - Awalee

Diplômée d'un Master en Finance et certifiée CFA niveau 3, Jelsy-Jingqing a acquis de solides connaissances en finance de marché, aussi bien sur les produits financiers que sur le risque de marché. Jelsy est actuellement en mission comme analyste risque de marché au sein de CACIB.